

MAIRIE DE DRUSENHEIM

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 MAI 2007

Sous la présidence de Monsieur **Jacky KELLER, Maire**

Membres présents : Mesdames, Messieurs **Marie-Anne JULIEN, Jérôme DIETRICH, Yolande WOLFF, Nicolas KORMANN, Raymond BRESTENBACH, Denise HOCH à compter du point 9, Nadia CORNU jusqu'au point 8 (quitte la séance à 20 H 00 pendant le point informations), Dominique HAMM à compter du point 6, Jacques WILHELM, Marie-Odile PETER, Dominique DIEMER à compter du point 6, Michel KLEIN à compter du point 7, Richard SCHALL, Richard KORMANN, Fernand KIENTZ, Doris ATANAZIO, Jean-Michel KLINGLER**

Membres absents avec procuration : Monsieur **Robert BERLING, Monsieur Jean-Claude KORMANN, Monsieur Richard WEISSENBURGER, Monsieur Bernard EICHWALD, Madame Denise HOCH jusqu'au point 9, Madame Myriam EBER, Madame Pia WENDLING** qui ont donné procuration respectivement à Madame Marie-Anne JULIEN, Monsieur Nicolas KORMANN, Monsieur Jérôme DIETRICH, Madame Marie-Odile PETER, Madame Nadia CORNU, Madame Yolande WOLFF, Monsieur Richard KORMANN
Madame Nadia CORNU a donné procuration à Madame Dominique DIEMER à compter du point 9

Membres absents non excusés : Madame **Cathie COUSANDIER-WILHELM, Monsieur Patrick KORMANN**

Article 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Yolande WOLFF est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

Article 2 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 FEVRIER 2007

Le procès-verbal de la séance du 27 février 2007 est adopté à l'unanimité.

Article 3 : CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE ELECTRICITE DE STRASBOURG

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il é été saisi par la société électricité de Strasbourg d'une demande de constitution de servitude pour le libre passage de câbles souterrains et la mise en place d'un poste de transformation au niveau du centre sportif, festif et de loisirs sur la parcelle cadastrée section 10 n(2)/9.

En date du 15 février 2006 un compromis de constitution de servitudes a d'ores et déjà été signé par Monsieur le Maire.

L'indemnité unique et forfaitaire pour cet acte de servitude est de un euro symbolique.

Les frais occasionnés par l'établissement de cet acte seront à la charge d'électricité de Strasbourg.

Le Conseil Municipal
ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

décide à l'unanimité

- **de prendre acte** de la constitution de servitudes pour le libre passage de câbles souterrains et la mise en place d'un poste de transformation.

Article 4 : CONVENTION AVEC SFR IMPLANTATION D'UNE ANTENNE RELAIS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il a été saisi par la société SFR qui souhaite implanter des équipements techniques nécessaires à son activité d'exploitant de systèmes de radiocommunications avec les mobiles sur le territoire de la commune de Drusenheim.

Il s'agit d'un pylône d'une hauteur d'environ 30 mètres et d'un petit local technique.

L'emplacement de ces équipements d'une surface d'environ 25 m² n'est pas encore précisément délimité. Monsieur le Maire présente alors les différentes options possibles :

- terrain annexe de foot (en remplacement d'un candélabre pour l'éclairage)
- lieu-dit Spangenhfeld (derrière la déchetterie)

S'agissant du montant du loyer, il est fixé à 5 000 € par an afin de s'aligner sur les autres opérateurs présents sur la commune.

Le Conseil Municipal
ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

décide à l'unanimité

- **d'accepter** l'implantation d'un mâ-t-relais sur un terrain de la commune
- **de signer** la convention avec la société SFR permettant l'implantation d'équipements techniques ainsi que tous les actes y afférents.

**Article 5 : CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU
DOMAINE PUBLIC ET FLUVIAL POUR PRISE D'EAU ET REJET
OUVRAGE DU ROSSMOERDER
OFFENDORF-DRUSENHEIM**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre du programme du Rhin-Vivant, Voies Navigables de France met temporairement à disposition des communes de Drusenheim et d'Offendorf une partie du domaine public fluvial pour l'implantation d'ouvrages de restitution du Rossmoerder dans le contre-canal.

Les débits alors prélevés et rejetés sont évalués entre 0,5 m³/s et 7 m³/s selon les niveaux du Rhin.

Drusenheim est concerné par l'ouvrage de rejet du Roessmoerder dans le canal de drainage.

L'occupation se fera à titre gratuit et pour une durée de 15 ans.

Le Conseil Municipal
ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

décide à l'unanimité

- **d'accepter** de signer la Convention avec Voies Navigables de France permettant l'implantation d'ouvrages de restitution du Rossmoerder dans le contre-canal.

**Article 6 : PROJET D'ARRETE DE PRESCRIPTION DU PLAN DE
PREVENTION DES RISQUES**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet d'arrêté de prescription du Plan de Prévention des Risques, de la carte d'aléas et du périmètre d'étude du PPRT concernant le site de la société TOTAL – PETROCHEMICALS à Oberhoffen sur Moder.

Ce projet d'arrêté permettra de mettre en œuvre le principe de précaution et d'assurer ainsi la sécurité des populations.

En application de l'article L300 – 2 du code de l'urbanisme, il est procédé à la consultation des conseils municipaux des communes concernées par le périmètre d'étude à savoir : Oberhoffen sur Moder, Rohrwiller, Drusenheim et Bischwiller.

Concernant le périmètre d'étude, la commune de Drusenheim n'est que très partiellement concernée.

Le projet de plan particulier d'intervention relatif au site de la Société Total Petrochemicals France a d'ores et déjà fait l'objet d'une consultation publique du lundi 4 décembre 2006 au jeudi 4 janvier 2007 inclus à la mairie.

Le Conseil Municipal
ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

décide à l'unanimité

- **de donner un avis favorable** au projet d'arrêté de prescription du Plan de Prévention des Risques,
- **de donner un avis favorable** à la carte d'aléas,
- **de donner un avis favorable** au périmètre d'étude du PPRT

Article 7 : DENOMINATION DU CENTRE SPORTIF, FESTIF ET DE LOISIRS ET DU PARC

M. Richard Schall fait savoir que le groupe minoritaire (Richard Schall, Richard Kormann, Fernand Kientz, Doris Atanasio et Jean Michel Klingler) ne participe pas ni au débat, ni au vote de cette délibération.

Le 19 mai prochain, le Centre Sportif, Festif et de Loisirs sera inauguré lors des Journées de l'Amitié et du Souvenir. Ce sera l'occasion de découvrir officiellement son nom, ainsi que celui du parc de l'Altwasser.

La commission « Culture - Sport, Loisirs et Jeunesse - Vie associative » réunie le 26 avril a formulé des propositions. Plusieurs noms s'en sont dégagés :

Le Galet
Le Gabion
Le Galion
L'Odyssée
Le Phénix
Le Rhinus

Le Conseil Municipal
ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

décide par vote à bulletin secret par

- 8 pour Le Gabion
- 7 pour Le Phénix
- 2 pour Le Galet

d'adopter le nom « Le Gabion » pour le centre sportif, festif et de loisirs

d'adopter à l'unanimité le nom « Les Jardins de l'Atwasser » pour le parc paysager entourant le centre sportif, festif et de loisirs.

**Article 8 : ADOPTION DU REGLEMENT
DU PARC DE L'ALTWASSER**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, dans le cadre de son pouvoir de police, il y a lieu d'adopter un règlement pour le parc afin de faire respecter le bon ordre, la sécurité et la tranquillité et la salubrité publiques de ce lieu. Parc, certes ouvert au public, mais ce dernier doit se conformer à des règles de sécurité, de salubrité et de « bien vivre ensemble » afin de garantir à chacun un accès dans les meilleures conditions possibles.

Monsieur le Maire présente pour information le règlement qui a été soumis et discuté par la commission « Culture - Sport, Loisirs et Jeunesse - Vie associative » du 26 avril et qui est susceptible de petites adaptations ultérieures.

Le Conseil Municipal
ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

décide à l'unanimité

de prendre acte du règlement du parc de l'Altwasser.

Article 9 : COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

1. **Mise à jour de l'annexe Servitudes d'Utilité Publique du POS.** La DDE a procédé aux mises à jour des différentes servitudes, notamment s'agissant du biotope. Drusenheim n'est que très peu concerné, ce sont surtout les communes avoisinantes qui le sont : Rountzenheim, Dalhunden, Fort Louis et Stattmatten. Le but est de préserver cette zone.

2. **Avis concernant un arrêté préfectoral** d'une installation soumise à autorisation administrative dans le domaine de l'eau. Dans le cadre d'une demande présentée par la commune de Herrlisheim en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer les aménagements hydrauliques nécessaires à la mise à niveau et à la fiabilisation de la station d'épuration de Herrlisheim, un dossier a été envoyé en mairie de Drusenheim pour l'information du conseil. Chaque conseiller a reçu copie de l'arrêté préfectoral.

3. Fleurissement

- remise de prix par le comité régional, le 1^{er} mars, à Rouffach.
- remise des prix du concours communal aux particuliers de Drusenheim, le 23 mars
- remise des prix du jury d'arrondissement, Niederbronn, le 30 mars. Drusenheim a été primée - 4^{ème} catégorie (communes de 2001 à 5000 habitants) - Prix d'arrondissement pour le Pont de la Moder, rond-point du Général de Gaulle, parking école, mairie et piste cyclable entrée sud. Les particuliers : maisons avec décor floral et jardin visible de la rue (Schnoering Jean Louis, 1 rue d'Alsace) ; maisons avec jardin d'agrément (Erhardt Jean Paul, 11 rue du collège et Eber Georges, 30 rue du collège) ; maisons aux possibilités limitées de fleurissement et d'aménagement paysager (Roch Jacques, 25 rue du collège).

4. Vie associative

A.G. UNC au foyer de Drusenheim, le 3 mars

A.G. Renaître, Soufflenheim, le 8 mars

A.G. groupement aviculture, le 20 avril

A.G. PAMINA, le 25 avril. A l'ordre du jour, l'examen des projets en vue du versement des subventions allouées. Drusenheim étant concernée par le programme Interreg III, dans ce cadre, a été présenté son projet d'aménagement des abords du Rhin et Interreg IV, avec le projet de musée-école d'Art Paso. Les subventions seront très certainement accordées d'un seul tenant.

5. Social

Commission logement au Caire à Haguenau, le 12 mars

Conseil d'Administration de la maison de retraite, le 15 mars

6. Education

Conseil d'école La Farandole, le 16 mars

Conseil d'école Molière, le 16 mars

Conseil d'école Jacques Gachot, le 17 mars au CSFL pour une visite avec les parents d'élèves.

Conseil d'Administration du collège, le 27 mars. Les travaux de transformation à hauteur de 4 M€ commenceront en septembre 2007.

7. Intercommunalité

- **Bureau syndicat Basse Moder**, Sessenheim, le 7 mars
- **Comité directeur syndicat Basse Moder**, le 14 mars
- **Comité Directeur syndicat Basse Moder**, Neuhausel, le 21 mars. A l'ordre du jour, le vote du budget. 80000€ (Budget 2006 et 2007) vont être investis pour l'entretien de la Moder.
- **Comité directeur SIEOM**, le 13 mars : approbation du CA 2006 avec un excédent de fonctionnement de 231136,74 € + un excédent d'investissement de 103303,91 €, soit un excédent global de 337440,65€. L'excédent de fonctionnement est affecté à l'excédent de fonctionnement reporté.
 DOB : le SMITOM maintient la participation au traitement par habitant à 36€. Depuis 2006, chaque apport déposé à la décharge de Weitbruch est facturé à 25,71 € la tonne, en 2007, il passe à 51,43 €. La taxe générale sur les activités polluantes passe de 9,15 à 9,90 € par tonne à compter du 1^{er} juillet 2007.
 Afin de faire face à ces augmentations (qui dépendent du SMITOM), la REOM passe à 170 €, soit une hausse de +1,19%, hausse due notamment à l'incinération.
 Information relative à l'évolution du mode de collecte et du mode de calcul de la redevance. Le débat est soulevé pour une évolution vers un système à la levée.
- **Comité Directeur SIEOM**, Sessenheim, le 22 mars
 Un emprunt de 200000 € est décidé pour les travaux d'aménagement et d'extension de la déchèterie de Drusenheim.
 Il est décidé de mettre en place la collecte des lampes usagées sur les déchèteries de Bischwiller, Sessenheim, Drusenheim et Gambenheim dès lors qu'elles seront équipées en armoires DMS.
 BP 2007 : il est arrêté à 3518976,74 € en fonctionnement et à 547000 € en investissement.
- **Conseil communautaire de la Communauté de communes de l'Espace Rhénan**, le 14 mars : info concernant les MAPA. DOB : avec quelques info sur les dotations d'intercommunalité et de compensation (la 1^{ère} augmente de 18,4% en 2007 par rapport à 2006 –au niveau national : +4% - la 2^{ème} augmente de 0,8% - même évolution que le taux national). La réforme de la taxe professionnelle a également été abordée.
 Quant au budget de la communauté : budget de fonctionnement stable, les augmentations seront dues aux nouveaux équipements pour la petite enfance. Dépenses nouvelles qui seront compensées par la suppression des subventions aux centres de loisirs sans hébergement et aux écoles de musique communales, le double subventionnement EPCI/communes étant interdit. Les recettes de fonctionnement proviennent à 90% des recettes fiscales et de l'Etat. Quant aux recettes d'investissement, elles sont issues des subventions du Département dans le cadre de la charte de développement local et de la CAF pour le RAM.

Dépenses d'investissement : 2,2M€ pour la construction du multi accueil et 0,3M€ pour celle du RAM. 0,5M€ pour le matériel destiné à ces 2 équipements.

Recettes d'investissement : CAF : 576000 €, CG : 377000 €, CR : 110000 €, Etat : 45000 €, FCTVA : 388000 €.

Capacité d'autofinancement : 0,5M€.

Pour maintenir les mêmes rentrées de fonds à la communauté, le Président propose d'augmenter les taux de 10%. Malgré cette hausse, l'intercommunalité conserverait les taux les plus bas du Bas-Rhin.

	2006	2007
TH	0,731%	0,804%
TFB	0,712%	0,783%
TFNB	3,11%	3,42%
TP	0,881%	0,969%

- **Conseil communautaire de la Communauté de communes de l'Espace Rhénan** le 29 mars : résultat de l'étude prospective sur le développement de la communauté réalisée par le cabinet d'audit PLC Démeter. Il s'avère qu'un des effets pervers de la réforme de la taxe professionnelle sur l'intercommunalité est que toute augmentation des taux qui pourrait être votée ne revient à l'intercommunalité qu'à hauteur de 40%. Une alternative à cet effet serait d'opter pour la taxe professionnelle unique (TPU), mais dans ce cas Drusenheim serait très désavantagé puisqu'elle contribue à hauteur de plus de 60% aux recettes de la communauté. Une autre solution serait d'agrandir la communauté existante.
- **Conseil communautaire de la Communauté de communes de l'Espace Rhénan** et le 13 avril : vote du budget.
- **Réunion Communauté de communes de l'Espace Rhénan**, Herrlisheim, le 22 mars, ouverture d'enveloppes pour la sélection d'entreprises pour le multi accueil. Réunion du 27 avril pour l'ouverture des enveloppes. Coût en moyenne 10% supérieur aux prévisions, provenant principalement du lot chauffage-rafraîchissement. Des économies peuvent être faites. Il faut négocier avec les entreprises.

8. Travaux

a. **Lotissement Kreuzrhein II**

Réunion avec la DDE, le 7 mars, relative au lancement des travaux. Les travaux ont commencé et doivent être finis en 3 mois.

b. **Lotissement Stockwoert**

Réunion avec le SDAU et la DRAC au sujet de l'archéologie préventive, le 5 mars. Dans un premier temps la DRAC avait précisé qu'aucune fouille archéologique n'était nécessaire. Dans un 2^e temps elle a souhaité entreprendre ces fouilles. A l'issue de cette réunion, il a été décidé qu'aucune fouille ne sera entreprise sur ce territoire, ce qui permettra de maintenir le délai pour la suite des travaux.

CAO ouverture des plis pour la voirie provisoire, le 4 avril.

CAO attribution, le 11 avril.

Marchés attribués

Lot	Corps d'Etat	Entreprises mieux disantes	Montant H.T.
1	Voirie provisoire	GARTISSER	604 980,00 €
2	Assainissement (SIACR)	EUROVIA	696 941,00 €
3	Eclairage public-génie civile-desserte téléphonique-réseaux câblés	SOGECA	246 305,00 €
4	Electrification (ES)	SOGECA	82 994,00 €
5	Espaces verts	FENNINGER	140 247,29 €
		TOTAL H.T.	1 771 467,29 €
		TOTAL T.T.C.	2 118 674,88 €

Les travaux débuteront le 9 mai prochain.

c. Parc Altwasser

Plantation d'arbres avec les enfants du conseil municipal et les enfants des écoles de la commune, les 19 et 20 mars. Ces derniers ont eu droit à une visite du CSFL.

Les bancs, passerelles, pontons, seront installés cette semaine encore. L'embranchement rue de la Dordogne est en cours.

- Centre Sportif, Festif et de Loisirs

Les travaux ont été réceptionnés pendant la journée du 15 mars.

La commission sécurité est venue le 27 mars et a établi un rapport favorable à l'ouverture de l'équipement au public.

Le gala de la gendarmerie a ainsi pu se dérouler, le 31 mars, dans d'excellentes conditions.

Le projet achevé sera présenté officiellement lors d'une conférence de presse, le 4 mai prochain, à 11h.

Des portes ouvertes, pour la population sont prévues le week-end du 12-13 mai prochain. Inauguration le 19 mai.

- Centre de Première Intervention

CAO le 26 mars, attribution des 1ers lots CAO le 23 avril, attribution des derniers lots.

Réunion de lancement des travaux, le 27 avril réunissant les 1ers corps de métiers concernés.

Démarrage des travaux le 9 mai.

Marchés attribués

Lot	Corps d'état	Entreprises mieux disantes	Montant H.T.	%	Ratios m ² habitable
1	Terrassement	EUROVIA	61 845,63 €	9,68%	129,60 €
2	Gros-œuvre	FEHR	150 000,00 €	23,48%	314,33 €
3	Fondations spéciales	KELLER	33 500,00 €	5,24%	70,20 €
4	Charpente métallique	METZGER	89 860,00 €	14,06%	188,31 €
5	Etanchéité	SOPREMA	74 500,00 €	11,66%	156,12 €
6	Menuiserie extérieure PVC/ Volets	HOLLAENDER	44 065,00 €	6,90%	92,34 €
7	Porte sectionnelle	BATOR	24 800,00 €	3,88%	51,97 €
8	Serrurerie	HOLLAENDER	17 063,00 €	2,67%	35,76 €
9	Menuiserie intérieure	BIER BAT.	8 821,00 €	1,38%	18,49 €
10	Plâtrerie	L.R.	20 239,50 €	3,17%	42,41 €
11	Carrelage	DECK	11 068,12 €	1,73%	23,19 €
12	Sols collés	LAMBDA	4 956,00 €	0,78%	10,39 €
13	Peinture intérieure	SCHMITTER	11 995,00 €	1,88%	25,14 €
14	Assainissement	HAAR	32 921,00 €	5,15%	68,99 €
15	Sanitaire	MK CHAUFFAGE	14 410,42 €	2,26%	30,20 €
16	Chauffage / VMC	MK CHAUFFAGE	17 900,00 €	2,80%	37,51 €
18	Electricité	KUHN	21 000,00 €	3,29%	44,01 €
18	Espaces paysagers				
TOTAL H.T.			638 945,13 €		
TOTAL T.T.C.			764 178,38 €		
Prix m ² habitable H.T. EURO			1 338,95 €		
Prix m ² habitable T.T.C. EURO			1 601,38 €		

- **Gendarmerie**

Visite de la gendarmerie de Mundolsheim, le 11 avril, caserne réhabilitée récemment. En présence de l'adjudant Pignet et de la municipalité.

- **La Poste/ Maison Beunat**

Rencontre avec M. Franke, le 14 mars qui a annoncé la participation financière de La Poste à hauteur de 75000 €. Le loyer, quant à lui, s'arrêtera à 750 €/mois.

Les consultations sont en cours, la CAO sera convoquée fin mai, début juin, pour examiner et attribuer les marchés négociés.

9. Environnement

Nettoyage des berges de la Moder, le 24 mars. Malgré le mauvais temps, cette journée a rassemblé beaucoup de monde. On a remarqué que moins de déchets ont été ramassés, ceci grâce à l'amélioration du comportement des personnes vis-à-vis de l'environnement.

Réunion d'information pour les agriculteurs en mairie, le 24 mars concernant la résiliation de baux agricoles suite aux projets communaux.

10. Vie municipale

- a. Rencontre avec le nouveau Trésorier Payeur Général de Strasbourg, Monsieur Riquet, nommé en septembre 2006, le 26 mars.
- b. Cérémonie de citoyenneté : instituée fin 2006 par le Président Jacques Chirac, cette cérémonie de remise des premières cartes électorales aux jeunes majeurs de la commune a été très appréciée par ces derniers. Environ la moitié y a participé avec assiduité.
- c. Présélection des miss Espace Rhénan, à Offendorf, le 27 avril, sous l'égide de l'ACAS (association de commerçants). Soufflenheim est pilote.

11. Réceptions, manifestations

- a. Les journées de l'amitié avec Saint Léonard de Noblat et Schiffange qui se dérouleront le week-end du 19 mai s'organisent avec le concours des associations locales.
- b. Conseil Municipal des Enfants : rencontre avec les conseils des communes de l'Espace Rhénan pour une sympathique journée d'échanges au mémorial de Schirmeck et au château du Haut Koenigsbourg, le 25 avril.

12. Divers

- Vente de la maison Wendling, à côté de la Gare. L'acheteur s'engage à la remettre en état.
- Stationnement rue de Soufflenheim : les problèmes seront résolus par un stationnement unilatéral bimensuel mis en place.
- Elections présidentielles : remerciement du maire à l'ensemble du conseil pour sa collaboration dans les différents bureaux de vote.

13. D.I.A.

Quatre déclarations d'intention d'aliéner pour des propriétés bâties ont été transmises en mairie. Après concertation avec les adjoints au maire, il n'a pas été fait usage du droit de préemption.

Pour copie conforme
Drusenheim, le 14 mai 2007
Le Maire

J. KELLER